

Les élèves de CM2 plongés dans l'affaire Mis-et-Thiennot



Les questions des écoliers aux intervenants.

Mardi, dans le cadre des Temps d'activités périscolaires (TAP), la classe de CM2 de Christelle Lemoine a assisté à une intervention de Michel Martin, secrétaire du comité de soutien de Mis et Thiennot et de Christian Pineau, vice-président.

Ce comité a été créé, il y a bientôt trente-quatre ans, à la suite de l'affaire de l'assassinat du garde-chasse Boistard, le 29 décembre 1946, après lequel le gendarme George Daraud fit subir aux deux prévenus, Raymond Mis et Gabriel Thiennot, huit jours de tortures, pour obtenir des aveux.

Cette histoire a passionné et outré les écoliers qui ont posé de multiples questions, dont le devenir des familles pour lesquelles *« tous se battent, à seule fin de les laver de cette infamie qui salit leurs noms et ceux de leurs compagnes et descendances »*. Ce comité a assisté à trois procès ayant mené à trois condamnations (15 ans, puis 20 ans en appel et 15 ans à la troisième, à Bordeaux) et de multiples demandes de révisions pour obtenir enfin la reconnaissance de l'innocence de Raymond Mis et Gabriel Thiennot, même après leur mort, respectivement en 2009 et 2003.

Le groupe anime d'innombrables réunions d'information en direction du grand public, mais aussi des lycéens ou des étudiants voire des écoliers en l'occurrence. Il a recueilli des milliers de signatures, organisé des dizaines de manifestations, tant dans la région Centre qu'à Paris, devant le Palais de justice ou la Chancellerie. Parmi tous les témoignages de soutien qui lui sont adressés, l'opinion publique a notamment retenu celui d'élus de quinze communes de l'Indre et du Cher ayant inauguré espace public, rues, places ou salles Mis-et-Thiennot.